



MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**2^{ème} Convention nationale de prévention des violences dans le sport
Vendredi 2 avril 2021**

**Discours de Roxana Maracineanu,
Ministre déléguée chargée des Sports**

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, cher Jean-Michel Blanquer,
Monsieur le garde des Sceaux, ministre de la Justice, cher Eric Dupond-Moretti,
Madame la ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, chère Elisabeth Moreno,
Monsieur le Secrétaire d'État auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargé de l'Enfance et des Familles, cher Adrien Taquet,
Madame la présidente du Comité Paralympique et Sportif Français, chère Marie-Amélie Le Fur,
Monsieur le président du Comité National Olympique et Sportif Français, cher Denis Masseglia
Mesdames et Messieurs,

Lorsque j'ai pris les rênes du ministère des Sports, mon ambition était de changer la place du sport dans la société.

Faire reconnaître son rôle unique pour l'éducation de notre jeunesse, sa capacité à forger des citoyens éclairés, tolérants, égaux et autonomes ou encore ses bienfaits inestimables pour la santé et le bien-être de chacune et de chacun.

Le sport a joué un rôle central dans ma vie. Je lui dois tout. Mon statut de citoyenne française, mes plus grandes émotions professionnelles, mes titres, ma famille, mon équilibre...

J'ai hélas réalisé en arrivant au ministère, que d'autres jeunes sportives et sportifs avaient connu du sport une tout autre facette. Une face sombre. Et destructrice parfois.

Il y a un peu plus d'un an, le monde du sport a subi un véritable raz de marée lorsque des sportives, des athlètes de haut niveau tout comme des sportives amateurs ont eu le courage de témoigner des violences qu'elles avaient subies dans le cadre de leur pratique. Une très grande majorité quand elles étaient enfants. 63 % des victimes avaient moins de 15 ans.

Les médias s'en sont fait le relais, ouvrant leurs pages et leurs ondes au récit douloureux, parfois insoutenable des violences subies par des enfants, des adolescents, des parents aussi, dans le cadre sportif.

Cette parole, trop longtemps tue, inaudible ou ignorée, a jailli et s'est imposée à tous. Plusieurs dizaines d'années d'omerta nous ont explosé en pleine figure.

Des récits traumatisants d'enfants que nous avons pourtant la charge d'aider à bien grandir mais que n'avons pas su protéger, j'en ai entendu beaucoup depuis un an.

Pourtant, nous étions prévenus. Les drames vécus par Catherine Moyon de Baecque ou Isabelle Demongeot auraient dû nous mettre en garde.

Cependant, en dépit du tourbillon médiatique généré par leur combat judiciaire, le mouvement sportif et les institutions se sont crues épargnées, à l'abri d'autres drames.

Nous savons aujourd'hui qu'il n'en était rien. Il n'y avait d'ailleurs aucune raison pour que le sport soit épargné par ce fléau des violences – notamment sexuelles – alors que tant d'autres champs de la société sont impactés.

Dénoncer les violences dans le sport, ce n'est pas dénigrer le sport ou dévaloriser ses acteurs. C'est même tout l'inverse.

Dénoncer les violences dans le sport, c'est affirmer haut et fort que nous sommes dignes de la confiance des familles qui nous confient leurs enfants, c'est affirmer haut et fort que nous sommes déterminés à éradiquer ces comportements déviants de nos clubs. C'est en réaffirmant la dimension éducative du geste sportif, la bienveillance du regard de l'éducateur sur son élève, que défendrons et ferons grandir le sport.

Aimer et protéger le sport, c'est aussi regarder en face ses vicissitudes pour mieux les combattre. Sans angélisme, ni cynisme.

Depuis un an, le monde du sport s'est mobilisé de manière inédite et durable pour prendre à bras le corps ce problème. Sous l'impulsion de mon ministère, les fédérations, les associations, les éducateurs, les cadres d'Etat ont engagé un travail de fond. Et aucun retour en arrière n'est désormais possible.

Collectivement, nous avons parcouru beaucoup de chemin. Bien sûr, il reste beaucoup à faire mais nous pouvons maintenant nous regarder en face.

C'est pour rendre compte aux victimes, aux familles du travail effectué mais aussi pour tracer des perspectives de progression que nous sommes réunis ce matin.

Avant de débiter nos travaux, j'aimerais adresser des remerciements appuyés aux agents du ministère chargé des Sports, en administration centrale comme dans nos services déconcentrés et tout particulièrement aux équipes de la cellule chargée de traiter les signalements. Le travail que vous avez abattu est considérable et incroyablement éprouvant. Je sais combien chacun est affecté par ces histoires intimes et douloureuses, parfois très anciennes, qui ont ruiné des vies.

Votre engagement vous honore. Il donne du sens à la mission de ce ministère que je veux dédier à l'épanouissement, la protection et la sécurité des pratiquants.

Depuis un an, 407 affaires ont été traitées ou sont en cours de traitement par la cellule mettant en cause 445 personnes. Derrière chaque signalement, il y a un ou plusieurs drames intimes.

Fabienne Bourdais que j'ai nommée pour coordonner l'action du ministère sur la prévention des violences vous rendra compte dans le détail des procédures engagées. Un travail énorme a été conduit pour sécuriser les procédures d'enquête administrative et garantir que 100% des signalements reçus au ministère entraîne une enquête administrative sous l'autorité du préfet de département concerné.

Mais avant cela, je veux vous présenter la mobilisation concrète de notre écosystème.

Nous l'avons annoncé et nous l'avons fait :

- Le contrôle de l'honorabilité des éducateurs et dirigeants bénévoles est désormais une réalité. Les textes réglementaires qui l'encadrent sont d'ailleurs parus ce matin même au Journal officiel. J'avais promis le passage au crible des éducateurs bénévoles, nous avons l'ambition de l'élargir à toutes les personnes au contact des mineurs dans les clubs sportifs comme inscrit dans la proposition de loi « visant à

démocratiser le sport en France » adoptée à l'Assemblée nationale la semaine passée et qui doit poursuivre désormais son examen au Sénat.

- Près de 80% des cadres d'Etat ont reçu leur carte professionnelle et ont donc vu leurs antécédents judiciaires vérifiés. J'ai demandé aux autres de finaliser rapidement les démarches comme ils s'y sont engagés.
- Avec l'appui du CNOSF et du CPSF, nous avons bâti un réseau de 74 référents dans les fédérations sportives chargés de suivre les procédures et notamment d'informer l'Etat des poursuites disciplinaires engagées.
- Près de 20 fédérations se sont déjà dotées d'un plan de prévention et de réels outils d'information, de sensibilisation pour prévenir toute dérive dans leurs clubs. 30 autres fédérations construisent actuellement leur dispositif.
- De la même manière que le ministère a conventionné avec plusieurs associations d'aide aux victimes, chaque fédération se mobilise à son échelle pour se faire accompagner par des spécialistes du recueil de la parole et de l'accompagnement des victimes.
- Avec l'appui du mouvement sportif et des associations, le Ministère a élaboré et diffusé des outils de prévention et de sensibilisation, que nous enrichissons régulièrement sur le site internet du ministère.
- Dans le cadre du projet de loi confortant le respect des principes de la République, nous avons élevé au rang de valeur de la République la protection de l'intégrité des personnes, notamment des mineurs. Les fédérations et ligues professionnelles verront donc leurs prérogatives renforcées pour assurer la sécurité des pratiquants. C'est une avancée majeure pour reconnaître le rôle éducatif et sociétal du sport
- Dans quelques semaines enfin, le nouveau contrat de délégation qui lie l'Etat aux fédérations détaillera les nouveaux engagements de chacune en matière d'éthique et d'intégrité. Engagements que mon ministère sera amené à accompagner, soutenir et évaluer.
- Je veux saluer chaleureusement la qualité du travail mené au quotidien depuis presque 2 ans avec Adrien Taquet, tellement investi pour la protection de nos enfants, avec Eric Dupond-Moretti pour son écoute bienveillante et son aide précieuse pour rendre notre arsenal de protection plus robuste. Je remercie également Elisabeth Moreno pour son engagement sans faille contre toutes les formes de discriminations et bien sûr Jean-Michel Blanquer pour son soutien inconditionnel. Le monde du Sport doit se nourrir de l'expertise de l'Education nationale. Cet engagement est celui du Gouvernement et du Président de la République pour protéger nos enfants et nos concitoyens.

Je le disais, beaucoup a été fait mais le travail continue. Le ministère est résolument engagé à construire des modules de formation destinés à la communauté éducative sportive pour mieux prévenir les violences, mais aussi améliorer notre approche pédagogique qui doit permettre d'élever les individus et plus jamais de les contraindre.

Avec le garde des Sceaux, je travaille à une meilleure coordination de l'action des services déconcentrés de mon ministère avec celle des parquets des mineurs. C'est indispensable pour que l'action de l'Etat et de l'autorité judiciaire protège les victimes et la société.

Enfin, et j'y tenais beaucoup, nous évoquerons ce matin la manière dont le monde sportif peut devenir un outil de réparation des violences conjugales ou familiales. Je suis intimement convaincue que le sport est un vecteur puissant pour se réapproprier son corps, gagner en confiance et en estime de soi, créer du lien social ou se reconstruire une place dans l'espace social.

Je terminerai en remerciant les fédérations, associations, éducateurs sportifs, arbitres, bénévoles, dirigeants, kinés et médecins, de s'être mobilisés. C'est tout sauf facile surtout dans cette année de crise sanitaire qui nous met tous à l'épreuve.

J'en profite pour réaffirmer que le soutien de l'Etat se poursuivra le temps nécessaire et que personne ne sera laissé au bord du chemin.

Mais je sais aussi qu'il n'y a pas de bon ou de mauvais moment pour mener des politiques justes et nécessaires.

Dans quelques semaines, lorsque les activités sportives reprendront normalement, le mouvement sportif aura un rôle déterminant à jouer pour remettre les citoyens en mouvement et rompre l'isolement qui nous pèse tant, notamment pour nos enfants. Je suis convaincue que notre remise en question et le travail effectué participera à rassurer les familles.

A nous tous d'en faire un atout pour gagner la confiance. Osons afficher sans retenue que nous ferons tout pour que nos clubs soient des lieux sûrs et d'épanouissement. C'est mon devoir et mon engagement. C'est notre devoir à tous. Changer la place du sport dans la société passe aussi par là.

Je vous remercie.